



Vieux-Vy-sur-Couesnon

Bulletin Municipal

Janvier 2026

Sommaire

- 🌀 **Le Mot du Maire** page 3

- 🌀 **Informations communales** pages 4 à 16
 - L'État civil
 - Budget 2025
 - Salle des Fêtes
 - Mutuelle communale
 - Tarifs concessions
 - Information périscolaire
 - Dates du mini bus CCAS
 - Départ en retraite de M. DESTAYS
 - Dispositif Argent de poche
 - Dates des élections municipales
 - Jeu CIRCINO
 - Fouilles archéologiques
 - La Bibliothèque
 - La Ludothèque
 - L'école

- 🌀 **Associations** pages 17 à 23
 - L'APE
 - L'ESVVG
 - Vieux-Vy Sport Canin
 - Les Anciens combattants / L'Amicale du palet
 - Association Patrimoines
 - Comité des Fêtes / Le Moto Club
 - Les Aînés de la Vallée du Couesnon / Les Amis de la Bertais-Vassot

- 🌀 **Informations générales** pages 24 à 31
 - Le SMICTOM ValcoBreizh
 - L'OCSPAC et le GPAS
 - Communauté de communes du Val d'Ille Aubigné
 - Formalités administratives
 - Le SPANC
 - L'Eau du Bassin Rennais
 - Portrait : Pierre Coudray
 - Contacts utiles

- 🌀 **Photos des Classes 5** page 32

Chers habitants de Vieux-Vy-sur-Couesnon,

Avant tout, permettez-moi de vous adresser, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, nos vœux les plus sincères de **santé, de bonheur et de réussite** pour cette nouvelle année.

Qu'elle vous apporte la sérénité dans vos foyers, la prospérité dans vos activités, et l'espoir dans vos projets.

L'année 2026 est une année particulière, marquée par des échéances électorales, avec les élections municipales qui se dérouleront le 15 mars prochain. Ce contexte pré-électoral obéit à des règles particulières qui m'invitent et m'obligent, comme tous les maires en activité, à faire preuve d'une certaine retenue concernant les projets réalisés ou à venir.

Je veux, malgré tout, saluer l'engagement de celles et ceux qui, au quotidien, font vivre notre commune et plus particulièrement les nombreux bénévoles des associations. Votre dévouement et votre solidarité font la richesse de notre communauté.

Je voudrais remercier également, très sincèrement, tous les conseillers municipaux pour leur assiduité et leur confiance tout au long de ce mandat mais aussi l'ensemble du personnel communal pour sa collaboration.

Je vous renouvelle, à toutes et à tous, mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année : qu'elle soit placée sous le signe du partage, de la solidarité et de la réussite collective.

Bonne année à toutes et à tous !



La Mairie

Adresse Postale :

12 Rue Zacharie Roussin
35490 VIEUX-VY-SUR-COUESNON

Nous contacter :

Téléphone : 02.99.39.50.49
Mail : vieux.vy@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 - 12h20
Mardi : 9h00 - 12h20
Mercredi : 9h00 - 12h20
Jeudi : 9h00 - 12h20
Vendredi : 9h00 - 12h20 et 14h00 - 17h00
Le 1er samedi de chaque mois : 9h00 - 12h00

Rédaction : Mairie de Vieux-Vy-sur-Couesnon
Directeur de Publication : Monsieur Pascal DEWASMES, Maire
Mise en page : Mairie Imprimeur : Imprimerie Arc en ciel Imprimeurs

Etat Civil

NAISSANCES

Kalya LECOMTE	09 décembre 2024
Emmy LECERF	16 janvier 2025
Fleur POUZET	18 février 2025
Gaston ITSWEIRE	18 mars 2025
Alix DE SAQUI DE SANNES	20 mai 2025
Alba JÉHAN	12 août 2025
Paul GODFROY	10 octobre 2025

MARIAGES

Marie FONTAINE & Daut SPAHO	03 mai 2025
Sterenn CHAPON--KERVELLA & Tim MARTINET	13 juin 2025
Nolwenn DUGUÉ & Christophe CARDUNER	14 juin 2025

Félicitations à toutes et tous

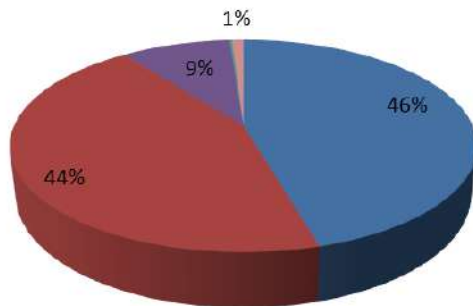
Se marier à Vieux-Vy sur Couesnon : Le mariage civil est le seul mariage légalement reconnu. Le cas échéant, il doit nécessairement précéder toute cérémonie religieuse. Pour pouvoir se marier à Vieux-Vy-sur-Couesnon, il est nécessaire de respecter les conditions légales et de constituer un dossier.

Votre mariage peut être célébré à Vieux-Vy-sur-Couesnon, si l'un(e) des futur(es) époux(ses) a son domicile ou sa résidence établie par un mois d'habitation continue mais également si son père et/ou sa mère a son domicile ou sa résidence à Vieux-Vy-sur-Couesnon.

Vous pouvez retirer ce dossier sans rendez-vous en Mairie et à cette occasion pré-réserver votre date. Vous devez rassembler l'ensemble des documents nécessaires vous même et déposer votre dossier complet au plus tard **2 mois avant la cérémonie.**

Budget 2025

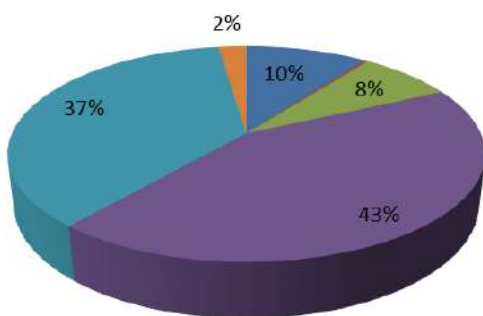
Dépenses de fonctionnement



SECTION DE FONCTIONNEMENT : 989 429 €

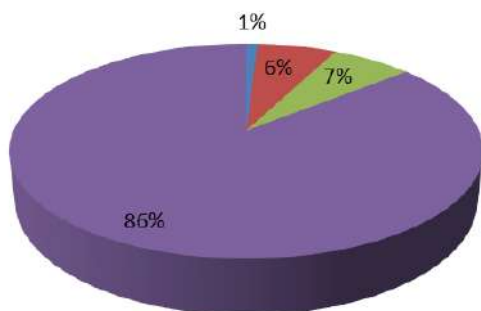
- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel
- 014- Atténuation de produits
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 66- Charges financières
- 67- Charges exceptionnelles
- 68- Dotations et provisions
- 042-Opération d'ordre amortissement

Recettes de fonctionnement



- 002- Résultat de fonctionnement reporté
- 013- Atténuation de charges
- 70- Produits des services
- 73- Impôts et taxes
- 74- Dotations subventions participations
- 75-Autres produits de gestion courante
- 76- Produits financiers
- 77-Produits exceptionnels

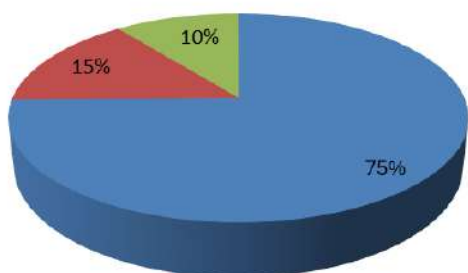
Dépenses d'investissement



SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 172 385 €

- 16- Emprunts et dettes
- 20-Immobilisations incorporelles
- 21-Immobilisations corporelles
- 23- Immobilisations en cours

Recettes d'investissement



- 001-Solde d'exécution
- 10- Dotations
- 13- Subventions d'équipement
- 16- Emprunts et dettes

Foyer Communal



Le foyer communal se loue uniquement au week-end (du vendredi 18h30 au lundi 9h15) avec un état des lieux d'entrée et de sortie.

Pour toute location, il vous sera demandé un chèque de caution de 250 €, une attestation de responsabilité civile (disponible auprès de votre assurance) ainsi que le contrat signé.

La totalité des documents est à déposer en mairie minimum **un mois avant la location** afin d'établir la facture. Le règlement devra se faire auprès du Trésor Public de Fougères avant la location.

Le foyer communal dispose d'une capacité d'accueil maximale de 130 personnes. Il est équipé de 39 tables pour 4 personnes et de 150 chaises. De la vaisselle est disponible à la location sur simple demande lors de la réservation de la salle.

Le foyer est mis à disposition gratuitement pour les associations communales.

	Commune	Hors Commune
Location du Foyer avec cuisine	250 €	450 €
Le set 3 couverts + assiette		0.60 € par personne
Verre	Gratuit	0.25 €
Caution	250 €	250 €

La location de la salle par un habitant de la commune ne doit pas être effectuée au profit d'une personne extérieure.

La cuisine est équipée de deux fours, de plaques de cuisson, d'un réfrigérateur, d'un congélateur ainsi que d'un lave-vaisselle.

Les réservations se font auprès de la Mairie au 02.99.39.50.49 ou par mail : vieux.vy@orange.fr



Tables et bancs

La commune propose la location de tables et de bancs. Le prix de la location d'un ensemble (une table et deux bancs) est de 4 euros. Pour toutes réservations, il vous est demandé de prendre contact avec la mairie au 02.99.39.50.49 afin de compléter le contrat de location.

Une facture vous sera transmise et devra être réglée au Trésor Public de Fougères.

Mutuelle communale



Lors du Conseil Municipal du 26 mai 2025, les élus ont acté la mise en place d'une mutuelle santé communale, en partenariat avec AXA, pour les habitants de Vieux-Vy-sur-Couesnon.

Jusqu'à - 20 % sur votre contrat santé⁽¹⁾

Les + de l'offre :

- 1 Une **complémentaire santé modulable** selon vos besoins.
- 2 Un **tarif avantageux** négocié pour les habitants de votre commune.
- 3 Une **offre simple et accessible à tous**, sans questionnaire médical.
- 4 Un **accès à des services innovants** : chat prévention médical et social, second avis médical...
- 5 Un **accompagnement quotidien** proche de chez vous.

Le partenariat entre la commune et l'assureur AXA est formalisé dans le cadre d'une convention conclue pour une année renouvelable.

Ce partenariat a pour but de faciliter l'accès aux habitants de Vieux-Vy-sur-Couesnon qui le souhaitent à une complémentaire santé de qualité, à un tarif accessible.

Pour toutes demandes, vous devez contacter directement Mme BANDON, chargée de clientèle AXA.

Pour toute demande d'information ou de devis, contactez votre conseiller :

Sarah Bandon

06 83 60 80 88

sarah.bandon@axa.fr

Contact : Sarah BANDON au 06 83 60 80 88

AXA France Vie, S.A. au capital de 407 725 073,59 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre - AXA-Assurances Vie Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siret 353 457 245 - AXA France IARD, S.A. au capital de 214 794 530 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre - AXA Assurances IARD Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siret 775 690 300 - Siège social : 313, Terrasses de l'Écluse - 92121 Nanterre Cedex - AXA Assistance France, Société anonyme de droit français au capital de 43 723 034 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 311 338 339 et dont le siège est situé au 8-10 rue Paul Vallant Courcouronnes 92240 Malakoff - Entreprises régies par le Code des Assurances.

Tarifs concessions funéraires

Concessions / Caveaux urnes de 15 ans	100 €
Concessions / Caveaux urnes de 30 ans	200 €
Concessions / Caveaux urnes de 50 ans	350 €
Gravure plaque Jardin du Souvenir	200 €
Concession plaque 15 ans Après 15 premières années incluses avec la gravure	50 €

A l'échéance du titre de concession, vous recevrez un courrier vous sollicitant sur votre intention de renouveler ou non la concession. Pour certaines concessions, notamment les plus anciennes, les coordonnées du titulaire ou de ces ayants-droits ne sont plus à jour, à cet effet des plaquettes ont été apposées sur certaines concessions afin de vous inviter à prendre contact avec la mairie.

Accueil périscolaire

Reste à charge pour la commune après participations financières des parents, **par enfant et par jour** :

Garderie Municipale (matin et soir)	3.26 €
Cantine Municipale	3.15 €
Tickets sport OCSPAC (moyenne)	10.00 €
Centre de loisirs de Sens de Bretagne	16.00 €
Halte-garderie de Sens de Bretagne	16.00 €
Centre de loisirs de Saint-Aubin d'Aubigné	13.00 €
Centre de loisirs d'Andouillé-Neuville	12.50 €



Arbre d'automne



Décoration d'Halloween

Service périscolaire - Commune de Vieux-Vy-sur-Couesnon CONTACTS UTILES

Garderie maternelle et élémentaire	06 26 21 20 53
Garderie élémentaire de 16h15 à 18h <i>Uniquement aux heures d'ouverture de la garderie</i>	06 86 32 04 44

Mini-Bus du CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un établissement public, composé d'élus du Conseil Municipal ainsi que des bénévoles de la commune. Son but est de créer du lien social.

Chaque année, le CCAS offre un repas aux personnes de la commune âgées de plus de 70 ans.

Des sorties en minibus sont proposées et programmées une fois par mois afin de permettre aux aînés de faire leurs courses, des sorties telles que le cinéma, le restaurant, et bien d'autres.

Les dates des sorties pour l'année 2026 sont les suivantes :

- 27 janvier 2026
- 25 février 2026
- 24 mars 2026
- 29 avril 2026
- 20 mai 2026
- 24 juin 2026
- 21 juillet 2026
- 23 septembre 2026
- 28 octobre 2026
- 24 novembre 2026
- 9 décembre 2026

Pour les inscriptions contactez la vice-présidente Chantal Noël au 06 82 94 68 39

Départ en retraite de M. Jean-Yves DESTAYS



Jean-Yves et sa famille entourés de Mme Anne-Sophie PATRU, sénatrice, M. Thierry BENOIT, député et M. Pascal DEWASMES, Maire

Le 23 mai dernier, élus, famille, et collègues se sont retrouvés pour honorer les 38 années de carrière de M. Jean Yves DESTAYS, en tant qu'agent technique communal. L'ensemble de la municipalité souhaite une retraite heureuse à Jean-Yves, et le remercie pour ses services, assurés avec disponibilité et professionnalisme depuis 1987.

Dispositif Argent de poche



Ayun BEAUVAIS CABO,
Jean THOMAS, Evan RUFFAUT

L'opération « Argent de poche » est un dispositif qui permet à un jeune habitant de Vieux-Vy-sur-Couesnon, âgé de 16 à 18 ans d'obtenir une indemnité en échange de petits travaux dans la commune.

L'objectif est de permettre aux jeunes de contribuer à l'amélioration et au respect de leur cadre de vie mais aussi de mieux appréhender le monde du travail.

Le dossier d'inscription pour l'année 2026 est à retirer à l'accueil de la Mairie.

Périodes	Date limite de dépôt
Vacances de printemps 13 au 15/04/2026	09/03/2026
Été - 06 au 08 /07/2026	08/06/2026

L'été dernier 3 jeunes ont notamment effectué des travaux de peinture et de désherbage, encadrés par Mickaël CARRÉ, agent technique communal.

Élections 2026

Les prochaines élections sont les élections municipales, qui se dérouleront **les 15 et 22 mars 2026**

Le bureau de vote unique se situe en Mairie, salle du Conseil Municipal.

Pour pouvoir voter vous devez être inscrit sur les listes électorales. Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année, mais pour pouvoir voter pour ce scrutin vous devez vous inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi qui précède le 1^{er} tour, **soit au plus tard le 6 février 2026. Pour les demandes d'inscription en ligne la date limite est le 4 février.2026**

Si vous avez eu 18 ans depuis les dernières élections et que vous avez effectué votre recensement sur la commune : Vous avez été inscrit d'office sur les listes électorales de la commune et votre carte d'électeur sera adressée à votre domicile.

Si vous êtes nouveaux arrivants, vous pouvez soit vous inscrire en ligne, soit en vous rendant en mairie muni d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile.



Vous pouvez vérifier votre situation électorale grâce au site : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

Jeux CIRCINO, le chasseur de Trésors



Le Jeu Circino, le Chasseur de Trésors - destination Ille-et-Vilaine est un jeu de plateau paru en octobre 2025, qui met en avant 36 communes du Département dont VIEUX-VY-SUR-COUESNON !

Circino se veut être un jeu de découvertes simple, ludique et non un jeu de connaissances. La présentation et les illustrations pour notre commune ont été réalisées par une commission d'élus.

Dans cette ère « Tout numérique », rien de mieux qu'un anti-jeu de questions pour découvrir ou redécouvrir ensemble, en s'amusant, 36 communes de notre département. Voyager dans le 35 tout en restant dans son salon !... Voilà ce que propose notre petit aventurier Circino.

Nul doute que ce croisement d'Indiana Jones et de Jumanji permettra aux plus petits, leurs parents et leurs grands-parents d'occuper d'agréables moments de partage et de découverte dans la convivialité et la bonne humeur.

Contact : Circino 35 - David Humbert
david.humbert@creacomgames.com
06.19.36.74.23 / 09.75.43.67.39
www.creacomgames.com
Facebook : @creacomgames

Le jeu est disponible en prêt à la Ludothèque Municipale.
Édition limitée Collector (2 000 exemplaires) – non rééditée.
Achat en ligne (sous réserve de non épuisement du stock) :
<https://www.creacomgames.com/circino-35>.

Poursuite des recherches archéologiques sur les Gaulois à Vieux-Vy-sur-Couesnon

Suite aux premières recherches initiées en 2024 au nord de la commune sur le vaste *oppidum* fortifié de Bourguel, les archéologues ont continué les investigations cette année. Un sondage archéologique a été mené au mois de juin à l'emplacement de la porte fortifiée du site, encore conservée en élévation dans un sous-bois.

Cette opération a permis de retrouver les fondations du rempart gaulois en pierre qui encadrait le passage menant à la porte. Sous l'éboulis du rempart, la route gauloise a aussi été mise au jour. Le niveau de circulation empierrée a gardé les traces de plusieurs ornières créées par le passage répété des charrettes. Quelques fragments de céramique gauloise ont été retrouvés sur la voie, ce qui confirme la datation du site à la fin de l'âge du Fer, au I^{er} siècle avant J.-C. Les derniers jours de la fouille ont permis de découvrir les fondations d'une tour-porche en bois qui verrouillait l'accès au site.

Ce passage a continué à être utilisé pendant longtemps, même après l'abandon du site gaulois, probablement jusqu'au XIX^e siècle. La preuve en est : un chemin creux encore visible a pris la suite de la voie gauloise ! Aujourd'hui abandonné, celui-ci est cependant toujours cartographié sur le cadastre comme un chemin communal.

La prospection géophysique, commencée en 2024, a également été poursuivie cette année. Il s'agit d'une méthode qui enregistre les anomalies magnétiques du sol à l'aide d'antennes tractées par un quad, qui font apparaître des vestiges enfouis. Cette opération a donné des résultats encourageants et confirme bien l'importance du site. Une organisation spatiale structurée a pu être mise en évidence à l'intérieur du site, sous la forme de chemins et de parcelles délimitées par des fossés ou des palissades.

Nous tenons à remercier chaleureusement les propriétaires et exploitants des parcelles concernées par les recherches. Nous remercions également la mairie pour le précieux soutien apporté à nos travaux.



Vue de la fouille en cours

**Une conférence est programmée le mercredi 28 janvier à 19h30
à la salle des Fêtes de Vieux-vy-sur-Couesnon
afin de présenter au plus grand nombre les résultats de ces recherches**

La bibliothèque

La bibliothèque de Vieux-Vy, c'est un lieu calme et convivial où on peut trouver plus de 5000 livres et DVD pour enfants et adultes.

C'est aussi une carte gratuite qui vous permet de les emprunter.

Vous pouvez emmener jusqu'à 20 livres et 10 DVD pour 3 semaines.

Toutes les démarches sont facilitées, le plus dur, c'est de choisir !

La bibliothèque fonctionne également grâce à des bénévoles : qu'ils soient vivement remerciés pour leur implication !



Horaires d'ouverture :

Mercredi de 15h à 17h

Vendredi de 15h30 à 18h30

Samedi de 10h30 à 12h30

Pendant les vacances scolaires :

Mercredi 15h à 17h

samedi 10h30 à 12h30



Petite rétrospective des animations en 2025

L'Atelier Café-tricot se réunit une fois tous les 2 mois, pour partager ses idées et réalisations.



En mars

Un atelier origami qui a permis de décorer la bibliothèque de fleurs, de papillons et de hérissons.



En avril

Deux jeunes bénévoles, Élianore et Louise, nous ont présenté un spectacle de théâtre d'ombre pour toute la famille.

En juin

Quatrième saison de "Ramène ta culture" sous le thème de la musique et des chants. Après le traditionnel brunch ont commencé les activités : chorales, balade digestive chantée, ateliers d'instruments naturels et concert!

En octobre

Exposition «L'enfance des monstres».

Grand retour des araignées cachées dans la bibliothèque, il y en avait encore plus!



En novembre

L'illustratrice Anne-Isabelle Le Touzé est venue animer un atelier de fabrication de masques avec les enfants.



Atelier avec l'illustratrice Anne-Isabelle Le Touzé, dans la cadre du Salon du livre « Lire au Automne »

Le mercredi précédent, c'était une lecture à 2 voix qui était proposée en compagnie de Audrey, la bibliothécaire de Saint-Aubin-d'Aubigné. Les enfants ont pu écouter ses différents albums dans une lecture très drôle.

Et depuis novembre, « Cap BD » est de retour pour tous : 12 BD à lire dès 15 ans et 6 BD à lire dès 11 ans, puis vote pour ses 3 BD préférées en 2026. Inscription auprès de la bibliothèque. Sans oublier l'exposition des œuvres des enfants de la garderie et de l'école sur les hérissons.

Projets 2026

- Exposition «Dans les coulisses du livre - de l'auteur au lecteur» du 7 janvier au 14 février.
- Troc aux plantes le 11 avril
- et pleins d'autres ateliers...

Bénévolat

Nos activités vous tentent?

Rejoignez notre équipe de bénévoles sans qui tout ceci ne serait pas possible.

Nous avons besoin d'aide lors des permanences d'accueil du public, pour la préparation des nouveaux livres ou pour les animations. Il y a forcément quelque chose pour vous.

Contact : Bibliothèque Municipale

Rue Yvonnick Laurent

02 99 39 63 93

biblio.vieuxvy@gmail.com



La Ludothèque municipale

La ludothèque La Vy Ludique vous accueille **deux samedis par mois, de 10h30 à 12h30**, pour le prêt de jeux de société parmi un choix de plus de 200 jeux pour tous les âges, toutes les durées et tous les types de joueurs.

Ouverture ludothèque 10h30 - 12h30	Soirée jeux adultes 20h30 - 00h00	Après-midi jeux familles 14h30 - 16h30
samedi 3 janvier	vendredi 2 janvier	mardi 17 février
samedi 17 janvier	vendredi 6 février	mardi 14 avril
samedi 7 février	vendredi 6 mars	
samedi 21 février	vendredi 3 avril	
samedi 7 mars	vendredi 1er mai	
samedi 21 mars	vendredi 5 juin	
samedi 4 avril	vendredi 3 juillet	
samedi 18 avril		
samedi 2 mai		
samedi 16 mai		
samedi 6 juin		
samedi 20 juin		
samedi 4 juillet		



L'inscription y est totalement gratuite, votre seule contribution sera de compter qu'il ne manque rien avant de tout ranger dans la boîte, après avoir joué !

La Vy Ludique c'est aussi des soirées jeux le premier vendredi du mois à partir de 20h30 pour vous permettre de jouer, de découvrir et de rencontrer d'autres joueurs. Ouvert aux adolescents et aux adultes.

Les familles (enfants et parents) ne sont pas oubliées, le premier mardi des vacances la ludothèque leur est ouverte, pour essayer des jeux familiaux pour tous âges, en écoutant les explications de nos bénévoles.

Prêt de gros jeux

À disposition des associations et des particuliers, il est possible d'emprunter deux gros jeux pour une durée d'une semaine, pour animer les après-midi d'anniversaires et les activités des autres associations de la commune.

Sur réservation auprès de la ludothèque, le prêt se fait, là aussi, sous la responsabilité de l'emprunteur et est totalement gratuit. La liste des jeux est consultable sur le site web de la ludothèque.



Se tenir au courant

Si vous souhaitez être au courant de toutes les activités de la ludothèque vous pouvez rejoindre le groupe WhatsApp de La Vy Ludique en nous contactant par courriel : ludo.vieuxvy@gmail.com, ou via la bibliothèque à ses horaires d'ouverture.

Animations à venir à la ludothèque : Murder party du printemps qui aura lieu le 25 avril 2026

Ecole

La composition de l'équipe

Ecole maternelle, rue de la Tannerie – 02.99.39.50.02

TPS/PS/MS: Amélie Pilorge - *ATSEM* : Alexandra Evard
MS/GS : Julie Miller - *ATSEM* : Nathalie Carré-Guillaume



Ecole élémentaire, 2 rue Armand Royer – 02.99.39.53.74

GS/CP : Anne-Claire GUITTON
CE1 : Gaëlle Mortier
CE2/CM1: Floriane Le Sage et Sonia Bekhti (le mardi)
CM1/CM2 : Gwénaëlle Le Bail et Emilie Nicolas (le lundi)
2 AESH : Nathalie Bridenne et Anouchka Guignard

Direction : Gwénaëlle Le Bail - prise de rendez-vous de préférence le lundi

☎ 02 99 39 53 74

✉ ecole.0350678x@ac-rennes.fr

L'école publique accueille pour cette année scolaire 2025/2026 un total de 129 élèves, sur 6 classes de la Petite Section au CM2. Notre établissement est rattaché à l'Inspection de l'Education Nationale « Circonscription de Combourg » et au collège « Amand Brionne » à Saint-Aubin-d'Aubigné.

Horaires de l'école sur 4 jours - Lundi, mardi, jeudi, vendredi:

- **Ecole maternelle** : 8h45-12h00 / 13h35-16h20
- **Ecole élémentaire** : 8h35-12h05 / 13h45-16h15

CLASSES MATERNELLES

Une première sortie nature a eu lieu au mois d'octobre, à l'étang du Boulet à Feins : observation des paysages en automne (la végétation, des petits animaux, oiseaux...). Une 2ème sortie sera effectuée au printemps afin d'observer les différences entre les deux saisons. Un animateur nature nous accompagnera pour l'occasion afin d'affiner notre regard et nos connaissances.



Etang Boulet (FEINS)



Nous allons nous intéresser de plus près à cet animal intrigant et piquant...le hérisson. Une association de sauvegarde du hérisson, « boules épiques », interviendra auprès de la classe, ce projet sera en lien avec la bibliothèque municipale.

CLASSES ÉLÉMENTAIRES

GS-CP-CE1

En partenariat avec Clovis, intervenant de l'OSPAC, les classes de GS/CP et de CE1 ont été initiées à deux jeux collectifs: le poull ball et le tchoukball.

Le poull ball est un sport collectif d'origine belge dans lequel on joue avec un gros ballon. Pour gagner, il suffit de coopérer pour renverser des cibles.

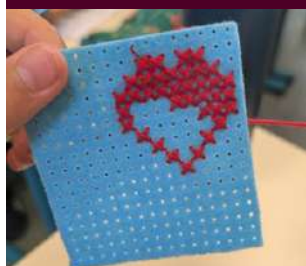
Le tchoukball est un sport d'origine suisse qui mélange du handball et du volleyball. L'objectif: tirer dans un trampoline pour marquer des points. Ravis, les élèves ont ainsi découverts deux nouvelles activités alliant à la fois une dimension collective et un travail autour du lancer.



CE2-CM1

Les élèves de CE2-CM1 vont découvrir cette année différents métiers en allant à la rencontre de professionnels de la commune (maraîchers, garagiste, éleveuse, mairie...). Le 14 novembre ils ont visité avec les CM1-CM2 le lycée hôtelier de Dinard afin de découvrir les différents métiers auxquels forme l'établissement. Le déjeuner a été servi par les classes débutantes dans l'un des restaurants d'initiation. En classe les élèves s'exercent à l'électricité, la broderie, l'horlogerie entre autres

Découverte des métiers



CM1-CM2



Cette année toute la programmation en EPS a été revue. Les élèves de cycle 3 ont utilisé le boulodrome de la commune pour un cycle pétanque qui a permis d'aborder plusieurs compétences requises en EPS.

La période 2 sera consacrée au Disc-Golf et à l'Ultimate avec l'intervention de l'OCSPAC qui a été financée par l'association des parents d'élèves.

Ensuite nous enchaînerons sur un cycle athlétisme à GUIPEL, puis le savoir rouler à vélo sur la dernière période de l'année.

En janvier et février nous nous rendrons à la piscine de Liffré avec tous les élèves de la GS au CM2 pour un cycle de 8 séances d'aisance aquatique. Ce cycle est totalement financé par la commune : entrées, transport et séances.



L'Association des Parents d'Elèves

L'assemblée générale de l'APE a eu lieu et un nouveau bureau a été élu, en voici la composition :

- Présidente et Trésorière : Mme ROBERT Claire.
- Trésorière adjointe : Mme BATALLER Vanessa.
- Secrétaire : Mme MOISAN ROULLEAU Fanny.
- Membres actifs : Mme PONGERARD Anne Laure, Mme MALECOT Véronique, Mme RIDARD Amandine, Mme LARCHE Coralie et M. GUERIN Cyrille.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin ou si vous avez des idées de manifestations ou de ventes diverses ou encore si vous souhaitez intégrer le bureau en cours d'année.

Et oui c'est encore possible d'être membre actif !



Bureau de l'APE

Nos moyens de communication sont les suivants :

Mail : ape.vieuxvysurcouesnon@gmail.com / Facebook : APE Vieux Vy sur Couesnon

Les boîtes aux lettres APE présentes aux 2 écoles ou par le biais des maîtresses.

L'APE est une association constituée de parents bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser différentes ventes ou manifestations dans le but de récolter des fonds pour financer du matériel, des activités et des sorties scolaires. Tous les parents d'élèves peuvent adhérer à l'association en tant que membre.

Cette année l'APE a notamment financé des séances de rugby et d'escrime avec l'OSPAC, des spectacles, des sorties et du matériel. Ce qui représente un budget de 1 125€ pour les élémentaires et 780€ pour les maternelles soit 15€ par élève. De plus un budget de 6 384€ a été débloqué pour participer au financement d'un séjour de 3 jours et 2 nuits à Nantes pour les élèves du CP au CM2.

Le budget total accordé aux projets de l'école s'élève donc à 8 289 € pour l'année scolaire 2024-2025.

Tout au long de l'année diverses ventes et manifestations ont été proposées aux parents comme la traditionnelle fête de Noël qui s'est déroulée au terrain des sports de la commune. Comme les années précédentes, un marché des créateurs et producteurs locaux y était proposé, une balade en calèche, des stands de jeux pour les enfants, la visite du père Noël et un concours de lancer de bûches. Nous avons clôturé cette journée par la traditionnelle Tartiflette à emporter ouvert et proposé à tous les habitants de la commune.

La nouveauté de cette année était la « soirée raclette costumée ». **Une soirée qui sera renouvelée cette année le 7 mars 2026, alors à vos agendas !**

Nous avons terminé l'année par une très belle fête de l'école. Les rires et la compétition était au rendez-vous lors du concours « Intervy s'cool » qui s'est déroulé en fin de journée. Nous espérons qu'à la prochaine édition, d'autres participants viendront relever les défis sur le thème de la joie et de la bonne humeur à **la prochaine fête de l'école qui se déroulera le week-end du 20 et 21 juin 2026.**



Entente Sens / Vieux-Vy / Gahard

L'ESVVG : un club porté par la passion et la solidarité

L'Entente Sens Vieux-Vy Gahard (ESVVG) continue de faire vibrer le cœur du village ! Chaque week-end, les habitants de chaque village se rassemblent pour encourager avec ferveur leurs équipes, créant une ambiance conviviale et chaleureuse. La passion du football est bien plus qu'un sport : c'est un véritable lien entre les générations et un moteur de vie locale.

Le club tient à remercier chaleureusement la mairie pour les travaux réalisés sur le terrain, qui offrent désormais de meilleures conditions de jeu aux joueurs et un cadre encore plus agréable aux supporters.

Un grand merci également aux anciens et nouveaux sponsors qui soutiennent nos différentes équipes tout au long des saisons. De nos plus jeunes avec Azur Ambulance, Jardins et Paysage aux séniors avec Jarnot, La Galette des Sens et Hair Sens Coiffure en passant par les vétérans avec le Groupe Pigeon et les féminines soutenues par l'entreprise Dugué Couverture.



L'équipe première soutenue par La Galette de Sens et Hair Sens



Les féminines soutenues par Dugué Couverture



L'équipe réserve soutenue par Jarnot

D'autres sponsors vont également rejoindre l'aventure, nous vous invitons à nous suivre sur nos réseaux Facebook/Instagram afin de ne rien louper de nos actualités.

Fidèle à ses valeurs de solidarité, l'ESVVG s'est associée cette année encore à la campagne Octobre Rose, en soutenant la lutte contre le cancer du sein. Les joueurs, les bénévoles et les supporters ont répondu présents à cette belle initiative, démontrant qu'au-delà du terrain, l'esprit d'équipe se manifeste aussi dans les causes qui nous rassemblent.

Le club vous donne déjà rendez-vous pour son repas annuel le 28 mars 2026 à la salle des fêtes de Gahard. Une soirée placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la bonne humeur, l'occasion idéale de se retrouver, de célébrer la saison en cours et de soutenir nos équipes locales. Le club lance également un appel à toutes celles et ceux qui souhaiteraient s'investir autrement dans le football. Se former en tant qu'arbitre, c'est garantir la pérennité et la qualité de nos rencontres sportives. Avis aux passionnés : votre engagement compte ! La formation est prise en charge par le club.

**L'ESVVG,
c'est bien plus qu'un club de foot :
c'est une famille, un esprit et une fierté
partagée par tous. Allez l'ESVVG !**



L'ESVVG se mobilise
pour octobre Rose

Grâce aux dons et multiples actions
nous allons pouvoir donner 2 500 € à
l'association de la Fougeraise.

Contact : Cédric THUAU - 06 48 13 86 29 - communication.esvvg@gmail.com



Vieux-Vy Sport Canin Club canin

Vieux-Vy sport canin propose trois activités qui sont l'éducation canine, le ring et le pistage français.

L'éducation canine :

Les cours d'éducation canine sont à présent réservés aux habitants de la commune et sur rendez-vous. Ils sont ouverts à toute personne souhaitant apprendre à éduquer correctement son chien et quel que soit la race. Ils sont dispensés par des moniteurs formés et diplômés.



Le Pistage Français :



Le Week-end du 15 et 16 mars avait lieu le Championnat de France de Pistage Français 2025 à BRECHAUMONT en Alsace.

Le club Vieux-Vy Sport Canin était représenté par Sébastien Labbé avec son chien Liwell de Contrescarpe qui terminent à la 4ème place à la Coupe de France avec 99.50 points sur 100 au Libre et 98.25/100 au Trait de limier soit un total de 197.75 (résultats du week-end) et sont sacrés Vice-Champions de France 2025 avec 197.75/200 (moyennes de deux concours sélectifs et de la coupe de France).

Ils sont Vice-champions pour la seconde année consécutive après avoir été champions en 2023.

En ring :

En Ring Français c'est Anna-Eve Boufenghour avec ses deux chiens Opium et Rachacha qui ont représenté le club au niveau national. Ils ont réalisé une tournée de sélectifs très honorable et il n'a pas manqué grand-chose pour qu'ils se sélectionnent à la finale.

Résultat des sélectifs :

Opium : 366.300/400 310.200/400 351.450/400
Rachacha : 361.900/400 332.200/400 358.350/400
Bravo à toute l'équipe.

C'était la dernière saison d'Opium alors nous lui souhaitons bonne retraite.



Tous les seconds week-ends de février le club organise son concours de Pistage sur des terres agricoles mises à dispositions par des agriculteurs de Vieux-Vy et de Sens (environ 150 Ha). A cette occasion le club organise un repas le samedi soir qui est l'occasion de remercier ces exploitants agricoles pour leur générosité.

Pour plus d'informations : Site web : <http://vieux-vy-sport-canin.fr>
ainsi que la page Facebook : « Vieux-Vy Sport Canin »

Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Veuves et Citoyens de la Paix

L'année 2025 est terminée, pensons à l'année 2026 :

- Le 08 mai 2026, commémoration de l'Armistice aux Monument aux Morts
- Le 08 juillet 2026, Hommage à Yvonnick Laurent à la Roche aux Merles
- Le 11 novembre 2026, commémoration de la fin de la Guerre 14/18 au Monument aux Morts
- Le 05 décembre 2026, commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie au Monument aux Morts



Commémoration 11 novembre 2025

Contact : M. Yvon MAILLARD - 06 85 07 71 20

L'amicale du palet



L'amicale du Palet compte une quarantaine d'adhérents et existe depuis 25 ans. Les joueurs se retrouvent les vendredis après-midi du 1er novembre au 30 avril dans le foyer communal, et du 1er mai au 31 octobre au terrain des sports.

Pour ceux qui le souhaitent il est aussi possible de pratiquer la belote.

Pendant les vacances scolaires, aux côtés de nos doyens, René LETARD et Théo BROSSAY, nous accueillons 3 enfants, Manon TURBAN, Matéo LEBON et Melvyn MOY .

Changement de joueur et d'adversaire à toutes les parties. Ambiance et convivialité assurées.

Ouvert à toutes et à tous, adhésion à l'année : 5€

Contact : M. Jean-Pierre FROGEUL - 06 18 34 03 42

Association Patrimoines

Ce que nous avons fait en 2025:

- **Exposition sur le thème de l'eau**, la semaine du 23 au 28 juin : les élèves de l'école ont contribué à enrichir l'expo par des textes, haïku (poèmes japonais) et multiples dessins et ont manifesté beaucoup d'intérêt et d'étonnement lors de leur visite de l'exposition.
- **Le jeudi 3 juillet, marche de l'école à la mine de La Touche** avec 80 élèves pour une découverte commentée du site.
- **Découverte du site Gaulois de Bourguel** le jeudi 26 juin à l'invitation de Monsieur le Maire. (article paru dans la Chronique-républicaine n°4145 du jeudi 18-09-25)
- Article présentant l'oratoire de « Notre dame du bon secours et du travail » dans le magazine « Val d'Ille-Aubigné » n° 50 de septembre-octobre 2025.

Projets envisagés : (toutes les personnes intéressées sont invitées à nous rejoindre)

Faire des recherches sur les combattants de Vieux Vy des Guerres 39-45, Indochine et Algérie.

Suite de l'inventaire des puits et fontaines et exploitation des archives recueillies.

Inventaire des artisans et commerces d'autrefois à Vieux-Vy s/c, remise en marche d'un four à pain.

Synthèse de l'exposition sur « L'accès à l'eau » :



1924 : lavoir communal à Guémain

1930 : 23% des communes disposent de l'eau potable

1927-1930 : Mine de Brais : construction de la cité minière, l'eau est pompée directement dans la Minette au Moulin du Pont-Brard et distribuée aux habitants par des robinets dans les rues : un lavoir commun a été construit en haut de la cité.

Dans ces années la consommation de l'eau est de 5 litres par jour et par habitant

1945 : 70% des communes rurales ne sont pas desservies par le réseau public

1960 : installation individuelle, à partir du puits, d'un groupe (pompe associée à un réservoir) acheminant l'eau, souvent pour les animaux à l'étable ; c'était l'occasion de placer un robinet sur un évier dans la pièce

commune. Dans le bourg, la plupart des habitants (ceux qui n'ont pas leur puits) prennent l'eau à la pompe des puits ou de la fontaine de la commune.

1968 : démarrage du réseau de distribution d'eau potable à partir du château d'eau de Gahard : creusement des canalisations dans le bourg.

Eau payante : tarif minimum : forfait de 30 M3 par foyer

1983 : 1ère station d'épuration du tout à l'égout pour le bourg

1990 : fin des années 80, la quasi-totalité des foyers français est raccordée au réseau d'eau

2006-2012 : études et réalisation d'une 2ème station d'épuration

2020-2025 : travaux de renouvellement des canalisations devenues vétustes

2025 : consommation par jour, environ 140L /personne



Contacts : LEGROS Annick - 06 80 91 38 60 / DUBOIS Daniel - 06 88 45 68 16 / Legros Nelly - 06 51 59 34 71 / CHEVALIER Loïc - 06 51 59 34 71



Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes vous remercie, comme les années précédentes vous êtes toujours présent lors de nos manifestations et nous sommes ravis de votre confiance.

Au programme pour 2026 :

28-29 mars : Théâtre

Fin mai : Fête des voisins

13 juillet : Soirée grillades

1er et 2 août : Fête communale

Une bonne année 2026 à tous !

Contact : Mme Sylvie DESTAYS - 06 21 63 60 89



Fête communale 2025



Le Moto Club



Course du 7 septembre 2025

Après 7 ans d'interruption...le Moto Club, c'est reparti ! En effet la réfection du circuit représente un énorme travail. Nous avons rencontré de nombreuses « galères », et avons besoin de nombreux bénévoles pour travailler sur le circuit, afin d'obtenir son homologation.

Les critères d'homologations, en particulier ceux concernant la sécurité, sont très exigeants, ce qui est normal et important pour le public et les pilotes, surtout vu la vitesse des motos.

Avec le président et les membres du bureau, nous avons demandé de l'aide aux associations de chasse et de foot. Ils sont venus nombreux et nous les en remercions énormément. Le terrain terminé est désormais homologué pour 4 ans.

Une course à pu être organisée le dimanche 7 septembre, et en tant que président, je remercie les bénévoles, les membres du bureau, et la Mairie pour l'octroi d'une subvention. Je remercie M. le Maire et ses adjoints, ainsi que tous les agents communaux. Merci à tous.

Nous sommes prêt à remettre ça ! La course aura lieu le 4 avril 2026, il sera organisé un Emix 1 / Mix 2 vétéran .

Venez nombreux nous soutenir.

Contact : M. GAGNON Michel - 06 85 84 53



Secteur St Aubin d'Aubigné

Les Aînés de la Vallée du Couesnon



Mardi 4 novembre 2025

Enregistré au journal officiel le 13 février 1976, le club compte cette année 48 membres inscrits. Il est adhérent à GEMOUV35 « Générations Mouvement-Les Aînés Ruraux » Fédération d'Ille et Vilaine et est ouvert à tous, retraités ou non. Le secteur de Saint-Aubin-d'Aubigné et GEMOUV35 organisent des voyages chaque année ainsi que des concours de belote, de pétanque, de palets ... et de nombreuses animations (triathlon, pique-nique ...).

**Nous nous réunissons dans la salle des Associations
mise à notre disposition,
les 1ers et 3èmes mardis du mois.**

A partir de 13h.45, les activités de loisirs sont lancées : belote, tarot, scrabble, triomino, marche, ... Vers 16h45, tout le monde se regroupe pour le traditionnel goûter.

C'est le moment d'échanger, de parler du prochain « club » et de s'inscrire à la sortie « Mini-bus » proposée par le CCAS aux habitants de la Commune. L'an passé, 11 sorties ont été proposées, dont une élargie à 22 personnes, pour partager un dîner au restaurant et découvrir les illuminations de Noël de la ville de LAVAL.

Contact: M. DUBOIS Daniel - 06 88 45 68 16

Les Amis de la Bertais-Vassot

Outre le **cours hebdomadaire de yoga du mercredi soir**, nous proposons régulièrement des stages d'approfondissement de cette discipline, dans sa dimension corporelle, psychologique et spirituelle.

Pour tout renseignement, consulter le site "www.Labertais.org"

**Contact : Mme Thérèse GARANCHER
02 99 39 59 21**





SMICTOM VALCOBREIZH

1 La lande 35190 Tinténiac
 contact@valcobreizh
 02 99 68 03 15

Jours de collecte



Ordures ménagères : Le mardi à partir de 11h



Bacs jaunes : Le jeudi des semaines paires à partir de 11h

Attention :

Pour le tri sélectif, les lieux-dits suivants sont collectés **le vendredi des semaines IMPAIRES** :

- Le Bois de Vieux-Vy
- La Fontaine d'Abime
- La Barriere
- La Charbonnière
- L'Auffrinais
- La Petite Ménardais
- La Grande Ménardais



Trois conteneurs à verre sont à votre disposition sur la commune : au terrain des sports, à Brais et au lieu-dit Richerel.

Les déchèteries : mise en place du contrôle d'accès

Les barrières d'accès sont activées depuis le 3 novembre 2025.

La carte d'accès est indispensable pour accéder aux déchèteries.

Les cartes d'accès ont été envoyées aux usagers du par voie postale en octobre dernier. Elles permettent un accès illimité aux déchèteries du territoire

Les personnes n'ayant pas reçu leur carte sont invitées à contacter le SMICTOM par téléphone au 02 99 68 03 15, ou à remplir le formulaire en ligne sur le site du SMICTOM

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
COMBOURG <i>Lieu dit Le Maroc</i>	14h-17h	FERMÉ	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h
LA BOUEXIERE <i>Rue St-Martin</i>	14h-17h	FERMÉ	FERMÉ	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h
LIFFRÉ <i>ZA de Beaugé</i>	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h	FERMÉ	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h
MELESSE <i>Rue des Guimondières</i>	14h-17h	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h	FERMÉ	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h
MONTREUIL sur ILLE <i>Rue de la Marchandière</i>	FERMÉ	FERMÉ	14h-17h	FERMÉ	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h
TINTÉNIAC <i>5 La Lande</i>	14h-17h	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h	FERMÉ	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h
ST AUBIN D'AUBIGNÉ <i>Lieu dit Le Bois de Chinsève</i>	14h-17h	FERMÉ	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h

Fermeture à 18h entre le 1er avril et le 31 octobre.

Nouvel(le) habitant(e), nouveau logement ? INSCRIVEZ-VOUS auprès du SMICTOM VALCOBREIZH

Vous venez de vous installer à Vieux-Vy-sur-Couesnon, pensez bien à vous inscrire auprès du SMICTOM Valcobreizh, le syndicat en charge de la gestion des déchets. Le plus simple est de vous rendre sur le site Internet du SMICTOM (www.valcobreizh.fr). Sur la page d'accueil, cliquez sur l'onglet « Nouvel arrivant : les démarches ». Complétez le formulaire qui s'affiche (munissez-vous de votre avis d'imposition).

Vous déménagez ou votre situation familiale évolue (naissance, enfant à charge, décès...) ?

Pensez à en informer le SMICTOM afin que les services mettent à jour votre dossier. En effet, tous les habitants des communes adhérant au SMICTOM Valcobreizh sont assujettis à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM). Le calcul de cette taxe est modulée notamment en fonction de la composition du foyer.



OCSPAC

A chaque période de vacances scolaires l'OCSPAC organise des animations sportives et de loisirs, à destination de vos ados et pré-ados **âgés de 10 à 16 ans**.



Les journées « Tickets SPORT » qui proposent des activités sportives variées pour ne pas s'ennuyer pendant les vacances !! Il y en a pour tous les goûts : des activités originales (gym parkour, archery bump, Kin Ball, ...), des sports nautiques, des activités de pleine nature, des sorties loisirs dans des parcs d'attractions...

Un ramassage de car est prévu dans toutes les communes du secteur Aubigné. Les horaires sont consultable sur l'application PanneauPocket et la page Facebook de la commune.

Les Tickets Jeunes :

Deux journées d'animation par vacances pour les enfants de 8 à 10 ans. Le transport n'est pas assuré.

Contact : OCSPAC - BP 25054 35250 Saint Aubin d'Aubigné - 06 01 36 16 55 - ocspac@gmail.com

GPAS Val d'Ille Aubigné

Le GPAS Val d'Ille-Aubigné est un dispositif pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans, sans local d'accueil. Pour rencontrer les jeunes, les pédagogues se présentent au sein des collèges du territoire et lors de déambulations dans la commune ou à l'arrêt du car scolaire.

Le mercredi 14 mai le GPAS est intervenu sur la thématique « Jeu d'enquête photo ».

Le jeu d'enquête a permis de se confronter sur la connaissance de la commune. A partir de photos d'éléments urbains, les jeunes devaient repérer et localiser sur un plan les photos prises. Ca n'a pas toujours été évident mais l'observation fine et le travail d'équipe a été un réel atout.



Rencontre à l'arrêt de car - Place de l'Eglise



Contact : GPAS Val d'Ille-Aubigné - 1 place du marché – 35250 ST-AUBIN-D'AUBIGNÉ
06 89 25 55 05 / 07 83 36 64 45 / valdilleaubigne@gpas.fr



Val d'Ille-Aubigné

PASS'RéNO : Vos étapes clés pour réussir votre rénovation

Vous avez un projet de rénovation ? Voici les étapes pour le mener à bien avec Pass'Réno, le service de conseil gratuit France Rénov' du Val d'Ille-Aubigné :

- **Le diagnostic**

Commencez par évaluer la performance énergétique de votre logement. Cela peut révéler d'autres besoins : vérification de la toiture, remise aux normes de l'électricité, etc. Un conseiller Pass'Réno vous guide gratuitement dans cette première étape et vous oriente vers l'interlocuteur adapté.

- **Le programme de travaux**

Choisissez les travaux utiles : isolation, nouvelles fenêtres, chauffage performant... Évaluez les matériaux et équipements (rendement énergétique, confort au quotidien, durabilité). Cela vous évitera de devoir recommencer ! Pass'Réno peut vous conseiller sur les solutions techniques les plus adaptés.

- **Le financement**

Pass'Réno vous aide à identifier toutes les aides possibles pour alléger la facture : aides nationales (ANAH, CEE, MaPrimeRénov', etc.), aides locales, Eco-PTZ, subventions complémentaires. Ces aides peuvent être cumulables. La Communauté de communes propose aussi des aides complémentaires.

- **Le choix des professionnels**

Comparez plusieurs devis (tarifs, délai d'intervention, satisfaction clients...), vérifiez les certifications (RGE, logistique, expérience). Méfiez-vous des offres trop alléchantes : un tarif très bas ou des promesses irréalistes. En cas de doute, un conseiller Pass'Réno peut vérifier le devis avec vous.

Pour un accompagnement complet - du diagnostic à l'aide financière en passant par l'analyse des devis, contactez Pass'Réno Val d'Ille-Aubigné : pass-reno@valdille-aubigne.fr / 02 99 69 58 93

PASS'RéNO
un service public gratuit du Val d'Ille-Aubigné

BESOIN D'AIDE ?
Pass'Réno vous accompagne pour vos travaux de rénovation

- Conseils personnalisés
- Visite diagnostic
- Aide au choix des travaux
- Analyse de devis
- Estimation des aides financières
- Aide aux démarches administratives

RENSEIGNEMENTS :
02 99 69 58 93 - pass-reno@valdille-aubigne.fr

www.valdille-aubigne.fr

MOBILITE : Covoiturez, c'est gratuit grâce au Val d'Ille-Aubigné !

Depuis le 1er septembre 2026, la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné finance le covoiturage du quotidien avec BlaBlaCar Daily.



Pour les passagers : trajet gratuit jusqu'à 40 km

Pour les conducteurs : 1,50 € à 8 € de gain par trajet et par passager

Comment ça marche ?

Téléchargez BlaBlaCar Daily

Indiquez vos adresses domicile/travail et vos horaires

L'appli vous met en relation avec des conducteurs/passagers sur le même trajet

Exemple :

- Melesse > Montreuil-le-Gast (5 km) : conducteur 1,50 € / passager gratuit
- Montreuil-le-Gast > Rennes (21 km) : conducteur 2,10 € / passager gratuit

Une solution concrète pour réduire vos dépenses et agir pour le climat, dans un territoire où 77 % des actifs se déplacent en voiture pour aller travailler.

Et en cas d'imprévu ? La Garantie Retour, pris en charge par BlaBlaCar Daily,

vous assure de toujours rentrer chez vous.

Le Recensement Citoyen



Le recensement citoyen c'est obligatoire dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Le Centre National de la Jeunesse attire votre attention sur **l'importance de vous faire recenser dans les délais** (dès 16 ans et dans la limite de 3 mois) afin de ne pas être pénalisé par la suite.

Ils doivent faire la démarche de recensement eux-mêmes, en se rendant à la mairie munis des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile.

Une fois votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement.

Cette démarche est obligatoire pour ensuite participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). En l'absence de ces formalités, vous ne pourrez notamment pas vous inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

De plus à 18 ans, le jeune sera automatiquement inscrit sur les listes électorales du lieu de domicile qu'il a renseigné à son recensement.

Carte d'identité et passeport

Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile : vous pouvez vous rendre **dans n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'un dispositif de recueil (DR)** et sous réserve d'avoir **pris rendez-vous**. La liste des mairies équipées en Ile-et-Vilaine **est disponible en Mairie** et consultable en ligne.



L'ANTS met à disposition un moteur de recherche (rendezvouspasseport.ants.gouv.fr) afin de vous permettre de trouver un rendez-vous disponible dans les plus brefs délais.

Vous pouvez préparer la démarche en faisant une **pré-demande en ligne**, mais ce n'est pas une obligation. La pré-demande vous permet de gagner du temps lors du dépôt du dossier. Ensuite vous devez vous déplacer au lieu que vous avez choisi **en apportant les documents nécessaires** (photo, justificatif de domicile, timbre fiscal, acte de naissance, ancienne carte...). **Votre présence est indispensable** pour procéder à la prise d'empreintes.



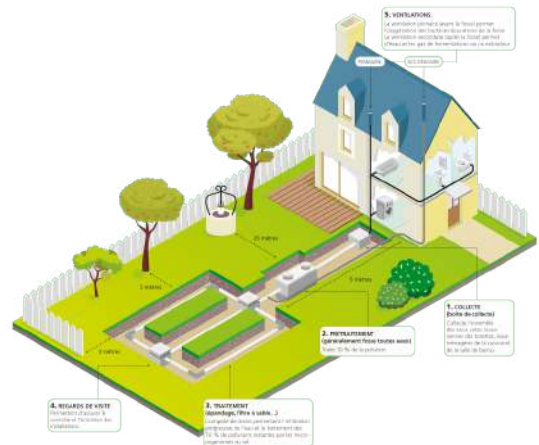
Pour toutes vos démarches relatives la création de titres sécurisés comme la pré-demande pour les carte d'identité et passeport, mais également pour les demandes de carte grise, de permis de conduire, vous devez vous rendre sur le site :

France Titres - Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr/>

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Si vous êtes propriétaire d'un logement ou d'un bâtiment avec des points de consommation d'eau et que ce dernier n'est pas raccordé au réseau d'assainissement collectif, vous êtes donc concernés par ce rappel du SPANC.

- Votre logement ou bâtiment doit disposer d'un dispositif d'Assainissement Non Collectif conforme à la réglementation,
- Vous êtes responsable du bon entretien de ce dispositif,
- Le bon fonctionnement de votre dispositif doit être contrôlé périodiquement par le SPANC.



Si un contrôle de bon fonctionnement de votre installation d'assainissement non-collectif a été réalisé par le SPANC ces dernières années, vous devez avoir en votre possession un rapport de ce contrôle précisant la conformité ou non de votre installation.

En cas de non-conformité, ce rapport vous précise le délai dont vous disposez pour réaliser les travaux nécessaires à la mise aux normes :

- Si votre installation présente « un danger pour la santé des personnes » ou « un risque avéré de pollution de l'environnement » vous disposez de 4 ans à compter de la date du contrôle pour réaliser les travaux de mise aux normes,
- En cas d' « absence d'installation » d'assainissement non collectif, vous devez réaliser les travaux de mise en œuvre d'une installation dans les meilleurs délais à savoir sous 6 mois à compter du contrôle.

En cas de vente, vous disposez d'un an pour mettre aux normes votre installation à compter de la date d'acquisition du bien.

En cas de non-respect des délais de réalisation de travaux précisés ci-avant et sur le rapport de contrôle qui vous a été remis, vous pouvez être astreint au paiement d'une pénalité dont le montant est équivalent à la redevance de contrôle qui aurait été due en cas de mise en conformité de l'installation (contrôle de conception et de bonne exécution soit 150€) majorée de 100 % soit une pénalité totale de 300€ par an.

Si vous devez réhabiliter totalement votre installation, vous devez dans un premier temps solliciter un bureau d'études pour définir la conception et l'implantation de cette installation puis soumettre cette étude au SPANC via le formulaire de demande que vous trouverez sur la page internet du SPANC.

Après validation de votre projet par le SPANC, vous pouvez procéder aux travaux par une entreprise compétente ou par vos propres moyens. Ces travaux doivent être contrôlés par le SPANC avant remblaiement toujours via un formulaire disponible sur la page internet du SPANC. Les formulaires de demande de contrôle de conception et de contrôle de bonne exécution en version papier sont disponible au secrétariat de la Mairie.

Contact : SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Téléphone : 02 23 22 21 86

Mail : spanc@valdille-aubigne.fr

Site internet : <https://www.valdille-aubigne.fr/environnement/assainissement-non-collectif-spanc/>



Collectivité Eau du Bassin Rennais



Emprise des travaux

La Collectivité Eau du Bassin Rennais, syndicat mixte de production et distribution d'eau potable, est **propriétaire du réseau de distribution et de ses équipements et, à ce titre, finance et réalise les extensions, renforcements et modernisations.**

Notre commune a bénéficiée en 2025 d'un programme de renouvellement complet des canalisations d'eau potable entre La Place du Marché et le Petit Moulinet, la rue Zacharie Roussin, la rue des Marronniers, la rue de l'Aleron, la Résidence du Couesnon, la rue de la tannerie. ...

Montant des travaux : 618 942.23 € HT

L'exploitation courante du service de distribution de l'eau, y compris la relation avec les usagers et abonnés du service (demandes d'abonnement, facturation, réclamation...), est confiée à son exploitant, la **Société Publique Locale Eau du Bassin Rennais.**



SPL Eau du Bassin Rennais

Pour rappel depuis le 1^{er} janvier 2025, la distribution de l'eau potable est gérée par la Société Publique Locale (SPL) Eau du Bassin Rennais.

Par délégation de service public jusqu'en 2030, les missions confiées à la SPL dans le cadre du contrat sont les suivantes :

- **l'exploitation, l'entretien, la surveillance, les réparations** de l'ensemble des ouvrages du service (installations de prélèvement, production, adduction et distribution sur tout le bassin Rennais) mis à disposition par la Collectivité,
- la **distribution d'eau potable** aux abonnés des 75 communes d'Eau du Bassin Rennais
- Les **relations avec les usagers du service d'eau** de ces communes (gestion, facturation, information et sensibilisation)

Service Relation Usagers : 02 23 22 00 00

Du lundi au vendredi : de 8h30-12h30 et 13h30-17h00

SPL Eau du Bassin Rennais

15, rue du Doyen Denis Leroy - Rennes

Accueil des usagers au PIMMS Médiation Rennes - 47 Avenue des Pays-Bas 35200 Rennes

Lundi, mercredi (sur rendez-vous), vendredi : 9h-12h30 et 14h-17h15

Mardi (sur rendez-vous) : 14h-19h30

Jeudi : 14h-17h15

Portrait : Pierre Coudray, un jeune judoka Champion de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine

Pierre Coudray, 14 ans, habitant de Vieux-Vy-sur-Couesnon, est un jeune judoka qui a réalisé de belles performances lors de la saison 2024/2025.

Après s'être distingué lors de différents tournois de préparation, Pierre a gravi les échelons les uns après les autres pour décrocher le titre de champion de Bretagne qui lui a permis de se qualifier pour le championnat de France.

Il fait parti du judo club Saint Aubin d'Aubigné (185 adhérents) qui fait également parti du Kawatoka un regroupement de 7 clubs du bassin rennais (près de 900 adhérents).

Ses résultats sont le fruit d'un travail régulier accompagné par Jérôme Nivol son professeur.

De plus, Pierre est arbitre stagiaire départemental. Il est aussi investi en tant que bénévole et participe activement à la vie du club et aux différentes manifestations organisées. (interclubs, tournois nationaux, etc)



Podium du Championnat de Bretagne

Les résultats de la saison 2024/2025

- Champion de Bretagne
- Champion d'Ille-et-Vilaine
- Participation à la coupe de France Minimes
- 2ème au tournoi régional de Loudéac
- 2ème au tournoi régional de Craon
- 3ème au championnat d'Ille-et-Vilaine et Vilaine par équipes minimes
- 3ème au championnat de Bretagne par équipes minimes
- Vice-champion de Bretagne kata
- Qualifié au championnat de France kata
- 2ème à la coupe départementale du jeune arbitre
- 4ème à la coupe régionale du jeune arbitre



Commune de Vieux-Vy-sur-Couesnon



ÉCOLES

Elémentaire :

Adresse postale : 2 Impasse Amand Royer

Tél. : 02 99 39 53 74

Directrice : Madame Gwénaëlle LE BAIL - décharge le lundi) - **Mail :** ecole.0350678x@ac-rennes.fr

Site Web : <https://www.ecole-primaire-vieux-vy-sur-couesnon.ac-rennes.fr/>

Maternelle :

2 Rue Yvonnick Laurent

Tél : 02 99 39 50 02



BIBLIOTHÈQUE

Adresse Postale : Rue Yvonnick Laurent -

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 15h-17h / Vendredi : 15h30-18h30

Samedi : 10h30 à 12h30

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires :

Mercredi : 15h-17h / Samedi : 10h30 à 12h30

Contact : 02.99.39.63.93

ou biblio.vieuxvy@gmail.com



LUOTHÈQUE

Adresse : Salle des associations

Rue Yvonnick Laurent

Horaires d'ouverture : Ouverture de 10h30 à 12h30 les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois.

Ouverture de 14h30 à 16h30 le 1^{er} mardi des vacances.

Contact : ludo.vieuxvy@gmail.com

Services extérieurs



ADMINISTRATION

Communauté de communes

du Val d'Ille Aubigné : 02 99 69 86 86

Gestion des routes départementales

Agence du Pays de St Malo : 02 99 02 45 00

Services de impôts des Particuliers

Fougères : 02 99 17 25 00

Services des impôts fonciers : 02 99 29 23 03

Transport scolaire - Breizh Go : 02 99 300 300



DEPANNAGE Réseaux

Dépannage électricité ENEDIS : 09 72 67 50 35

SPL EBR Eau potable : 02 23 22 00 00

Eligibilité à la fibre : www.thdbretagne.bzh

Téléphonie : selon fournisseurs

Signaler un dommage sur le réseau téléphonique :

<https://dommages-reseaux.orange.fr>



ACCOMPAGNEMENT

CDAS Saint-Aubin d'Aubigné : 02 99 02 37 77

CLIC de l'Ille et de l'Ilet : 02 23 37 13 99

ADMR : 02 99 55 48 89

Maison France Services (Sens de Bgne) : 02 23 25 13 14

WE KER – Réseau des Missions Locales : 02 99 78 00 78

Les Restos du Cœur (Melesse) : 02 99 69 35 20



ENVIRONNEMENT

SMICTOM ValcoBreizh : 02 99 68 03 15

SPANC (assainissement autonome) : 02 23 22 21 80

Frelon asiatique - FGDON : 09 75 53 57 91



Classes 05 Vieux-Vy-sur-Couesnon le 4 octobre 2025



Crédit photo : LeStudio2M - photographe - Saint Aubin du Cormier.